

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Les prêtres et religieux du Canada français observateurs de la langue et collecteurs de mots

Wim Remysen and Louis Mercier

Number 24-25-26, Fall 2013, Spring–Fall 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019136ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019136ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Remysen, W. & Mercier, L. (2013). Les prêtres et religieux du Canada français observateurs de la langue et collecteurs de mots. *Port Acadie*, (24-25-26), 226–257. <https://doi.org/10.7202/1019136ar>

Article abstract

Cet article porte sur les principales figures religieuses qui ont marqué l'histoire du Canada français par leurs contributions linguistiques, en particulier dans le domaine du lexique. Nous nous concentrons plus précisément sur la période qui va du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960, période pendant laquelle plusieurs religieux se sont engagés dans la rédaction de répertoires lexicographiques et de chroniques de langage, notamment sous le patronage de la Société du parler français. Nous cherchons à dégager les diverses positions que ces religieux ont adoptées à l'égard du français canadien et plus particulièrement à l'égard de la langue populaire et de ses particularismes. Nous voyons par exemple que certains d'entre eux ont privilégié l'approche corrective de façon à réduire l'écart qui séparait l'usage canadien du français européen ou académique, alors que d'autres, dans la foulée du mouvement régionaliste français, ont mis l'accent sur la description des particularismes canadiens et la recherche historique de leurs origines (anciennes ou régionales), ouvrant la voie aux premières études objectives de la langue populaire des Canadiens français.



Wim Remysen

Les prêtres et religieux du Canada français observateurs de la langue et collecteurs de mots

Wim Remysen et Louis Mercier
Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article porte sur les principales figures religieuses qui ont marqué l'histoire du Canada français par leurs contributions linguistiques, en particulier dans le domaine du lexique. Nous nous concentrons plus précisément sur la période qui va du milieu du ^{xix}^e siècle jusqu'aux années 1960, période pendant laquelle plusieurs religieux se sont engagés dans la rédaction de répertoires lexicographiques et de chroniques de langage, notamment sous le patronage de la Société du parler français. Nous cherchons à dégager les diverses positions que ces religieux ont adoptées à l'égard du français canadien et plus particulièrement à l'égard de la langue populaire et de ses particularismes. Nous voyons par exemple que certains d'entre eux ont privilégié l'approche correctrice de façon à réduire l'écart qui séparait l'usage canadien du français européen ou académique, alors que d'autres, dans la foulée du mouvement régionaliste français, ont mis l'accent sur la description des particularismes canadiens et la recherche historique de leurs origines (anciennes ou régionales), ouvrant la voie aux premières études objectives de la langue populaire des Canadiens français.

1. Introduction

L'histoire des prêtres et religieux qui se sont démarqués au Canada comme observateurs de la langue et collecteurs de mots remonte au tout début de la Nouvelle-France alors que nombre de missionnaires, comme Joseph le Caron et Gabriel Sagard, se sont employés à dresser les premiers dictionnaires et grammaires des langues amérindiennes du Canada (huronne et montagnaise notamment¹), dans le but non équivoque d'outiller leur projet d'évangélisation. En ce qui concerne plus précisément l'observation de la langue française en usage au Canada, la contribution des prêtres et religieux ne commence cependant qu'à la fin du Régime français, soit au milieu du ^{xviii}^e siècle. On pense ici aux *Façons de parler proverbiales, triviales et figurées* de Pierre-Philippe Potier², ce mission-

1. Gabriel Sagard, *Le Grand Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la Mer douce, és derniers confins de la nouvelle France, dite Canada [...]*; avec un *Dictionnaire de la langue Huronne, pour la commodité de ceux qui ont à voyager dans le pays, & n'ont l'intelligence d'icelle langue*, Paris, chez Denys Moreau, 1632. Les dictionnaires des langues huronne, algonquine et montagnaise établis par Joseph le Caron n'ont pas été conservés.
2. Ce titre a été donné au manuscrit par la Société du parler français au Canada, qui a été la première à en proposer une édition dans son Bulletin (vol. 3, 1904-1905, et vol. 4, 1905-1906).

naire jésuite d'origine « belge » qui, dès son arrivée au Canada en 1743, a manifesté une curiosité particulière pour les mots nouveaux, sens nouveaux et expressions nouvelles lus ou entendus chez les gens de son entourage, depuis la région de Québec jusqu'à celle du Détroit. Le manuscrit de Potier, avec les quelques milliers de notes linguistiques qu'il y a spontanément consignées, constitue aujourd'hui une précieuse source de renseignements sur les débuts du français canadien³, d'autant plus qu'il faudra attendre le XIX^e siècle avant que le français canadien ne fasse l'objet de nouvelles recensions, cette fois par les Canadiens eux-mêmes et dans un tout autre contexte. Avec l'apparition de ces recensions au XIX^e siècle commence, chez les lettrés canadiens-français, une longue période de réflexion collective axée sur la langue française comme patrimoine menacé. Et parmi ceux dont les écrits allaient directement contribuer au développement de cette réflexion jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille, on compte de nombreuses personnalités religieuses dont les points de vue variés témoignent des divers courants de pensée qui se sont exprimés pendant cette période au sein de l'élite du Canada français.

2. Les préoccupations linguistiques des Canadiens français depuis le XIX^e siècle jusqu'aux années 1960

Pour bien situer les diverses contributions linguistiques des prêtres et religieux canadiens dont il sera question dans cet article, il convient tout d'abord de dresser un rapide portrait des principales préoccupations linguistiques du Canada français auxquelles viennent répondre ces contributions, préoccupations qui pour l'essentiel se sont mises en place au XIX^e siècle.

Dès la première moitié du XIX^e siècle, le Canada français – du moins une partie de son élite intellectuelle – commence à prendre conscience du fait que, pendant la période d'isolement d'avec l'ancienne métropole française qui a suivi la cession du pays à l'Angleterre, un certain écart s'est creusé entre le français du Canada et celui de France, notamment sous l'influence de l'anglais⁴. Il prend également conscience de l'importance de son image linguistique dans le combat de résistance qu'il doit livrer aux pressions assimilatrices du Canada anglais. Ce double constat va donner naissance à un mouvement de rectification langagière, fortement teinté de purisme, et provoquer la publication des premiers dictionnaires et chroniques de

3. Voir Peter W. Halford, *Le Français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre-Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.

4. On trouve les premières traces de cette prise de conscience dans une série d'articles publiés dans le journal *L'Aurore* par l'historien et poète Michel Bibaud, en 1817 et 1818.

langage à visée corrective. L'objectif avoué de la plupart des auteurs de ces publications (Thomas Maguire, Arthur Buies et Louis Fréchette, par exemple⁵) sera la lutte contre les anglicismes et les « locutions vicieuses », mais, dans un même élan, ces auteurs ne se gêneront souvent pas pour stigmatiser l'ensemble des écarts repérés, de façon à provoquer un réalignement global de l'usage canadien sur le français de France.

Le flot de condamnations peu nuancées et peu documentées qui s'abattra ainsi sur les écarts du parler canadien aura comme effet pervers de répandre chez les Canadiens français eux-mêmes une vision négative de leur variété de français, et notamment de sa composante populaire, ce qui ne pouvait manquer de susciter quelques réactions. Fallait-il vraiment condamner d'une même volée et avec la même virulence tout ce qui, dans l'usage canadien, s'écartait du français académique ? Suffisait-il d'invoquer l'influence conjuguée de l'anglais et d'un laisser-aller général pour expliquer tous ces écarts ? Était-il réaliste ou même souhaitable de demander aux Canadiens français de sacrifier tout ce qui les caractérisait sur le plan linguistique ? Tous n'étaient pas de cet avis. C'est ainsi que se mettra en place, dans la foulée du mouvement régionaliste français et des recherches en cours sur les dialectes et parlars régionaux de France⁶, une nouvelle approche plus nuancée qui cherche à revaloriser la langue des Canadiens français. Ce mouvement, qui est à l'origine de la publication des premiers glossaires dans le dernier quart du XIX^e siècle (ceux d'Oscar Dunn et de Sylva Clapin, notamment⁷), a permis de démontrer que les Canadiens français avaient hérité de France – que ce soit d'un état ancien du français ou de l'un de ses parlars régionaux – une grande partie des écarts linguistiques que les puristes dénonçaient comme des tares. Ces écarts, jusque-là stigmatisés comme des marques culpabilisantes de dégénéres-

5. [Thomas Maguire], *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette & Cie, 1841 ; [Arthur Buies], « Barbarismes canadiens », *Le Pays*, Montréal, 26 oct. 1865–5 janv. 1866 [sous le pseud. de Bl.] ; Louis Fréchette, « À travers le dictionnaire et la grammaire : corrigeons-nous ! », *La Patrie*, Montréal, 8 juill. 1893–15 févr. 1896, *La Presse*, Montréal, 3 mars 1897–13 janv. 1900, *Le Canada*, Montréal, 30 mai 1903–25 juill. 1903.
6. Voir Louis Mercier, « L'Influence de la lexicographie dialectale française sur la lexicographie québécoise de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle », dans Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du quatrième colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Max Niemeyer, 1996, p. 239-255.
7. Oscar Dunn, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, A. Côté, 1880 ; Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français : ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal/Boston, Beauchemin/Sylva Clapin, 1894.

cence, pouvaient sous ce nouvel éclairage devenir autant de preuves de la fidélité du Canada français à ses origines françaises.

Avec l'arrivée du ^{xx}^e siècle, on assiste à la fondation de la Société du parler français au Canada⁸, qui va rapidement occuper l'avant-scène linguistique du Canada français. En se vouant dès sa fondation en 1902 tant à l'étude qu'au perfectionnement de la langue française au Canada, cette jeune société savante se présentera comme l'héritière de l'ensemble des préoccupations linguistiques du siècle précédent, tant descriptives que correctives. Pendant toute la période d'activité qui lui fera traverser la première moitié du ^{xx}^e siècle et la mènera jusqu'aux portes de la Révolution tranquille, la Société continuera globalement à suivre le même programme, même si, comme cela était inévitable à l'intérieur de l'histoire relativement longue de cette association, l'accent n'a pas toujours été mis sur les mêmes types de démarches ou de travaux.

Au sein des lettrés canadiens-français qui, depuis le ^{xix}^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, se sont intéressés à l'usage canadien du français, on compte de nombreux religieux et prêtres qui, comme les autres lettrés, ont travaillé à divers titres et dans diverses perspectives. Nous nous attacherons d'abord à rappeler le souvenir des principaux religieux qui ont apporté une contribution individuelle⁹, puis à ceux, plus nombreux, qui se sont illustrés au sein de la Société du parler français. On verra que toutes ces personnes ont, à leur façon, travaillé à la défense et à la sauvegarde du patrimoine linguistique du Canada français, mais il est évident que, selon l'orientation corrective ou descriptive donnée à leurs travaux, elles ne partageaient pas toutes la même vision du patrimoine à valoriser : vision étroite, essentiellement fermée sur le français académique de France, ou vision plus large, incluant le parler populaire canadien-français.

8. Comme cela était d'usage courant du temps même de la Société du parler français au Canada, nous aurons généralement recours à des appellations plus brèves (*la Société du parler français, la Société*).

9. Le tableau brossé ici ne prétend pas à l'exhaustivité. Pour le compléter, il y aurait lieu, entre autres, d'intégrer les contributions des religieux dont les propos sur la langue témoignent de préoccupations régionales – dont Narcisse Degagné (1865-1942), qui s'est beaucoup intéressé à la langue parlée au Saguenay–Lac-Saint-Jean – ou de ceux qui se sont intéressés avant tout à la prononciation – dont Théophile Hudon (1865-1946), auteur du *Manuel de prononciation française*, publié en 1931.

3. Contributions individuelles : les religieux auteurs de dictionnaires correctifs ou chroniqueurs de langage

3.1. *Un premier débat sur la norme du français au Canada*

Le Canada français doit son tout premier débat sur la norme à deux prêtres, Thomas Maguire (1776-1854) et Jérôme Demers (1774-1853). Originaire du nord-est des États-Unis, Maguire est l'auteur du premier dictionnaire correctif destiné aux Canadiens français, publié en 1841. S'adressant avant tout aux milieux de l'éducation, Maguire y met en garde les jeunes élèves contre les principales fautes de français qu'ils sont susceptibles de commettre et dont certaines sont propres aux Canadiens :

Le besoin d'un *Manuel Lexique* des difficultés de la langue française, [*sic*] se fait vivement sentir dans nos écoles de grammaire ; et l'on a à regretter que le commerce ne nous fournisse pas les ouvrages de ce genre, qui se multiplient, depuis quelques années, sur l'ancien continent. C'est pour remédier [*sic*] en partie à ce défaut, que le présent travail, *né de circonstances purement fortuites*, a été préparé pour la presse : et en l'offrant au jeune âge, l'Auteur n'a garde de se présenter sous d'autre titre, que celui d'*humble compilateur* ; titre qui doit lui demeurer entier, malgré quelques articles de sa création, devenus indispensables pour signaler les erreurs de langage particulières au Canada.¹⁰

Comme l'annonce son titre, *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, le répertoire de Maguire comprend en réalité deux parties distinctes qui répondent à des objectifs assez différents¹¹. Si la première partie porte surtout sur des « pièges » grammaticaux ou phonétiques du français qu'on pouvait retrouver tout aussi bien dans des dictionnaires de difficultés publiés en France à la même époque, la deuxième comprend pour l'essentiel « des expressions incorrectes et dénaturées, qui [...] altèrent la beauté et les règles [de la langue]¹² » et que l'auteur attribue à ses compatriotes. La plupart de leurs « locutions vicieuses » constituent des anglicismes, mais Maguire n'hésite pas à proscrire de nombreux mots de la langue populaire des Canadiens qui trouvent leurs origines en France.

10. [Thomas Maguire], *op. cit.*, avertissement.

11. Le *Manuel* comprend aussi deux courtes sections complémentaires consacrées à des prononciations jugées erronées.

12. [Thomas Maguire], *op. cit.*, p. [2].

Tableau 1 : Exemples d'articles dans le Manuel de Maguire

Exemples de la première partie, portant sur les « difficultés » en français	AIGLE, <i>oiseau</i> , est masculin. AIGLE, <i>drapeau</i> , est féminin. <i>Les Aigles Romaines</i> . AIGLE, <i>constellation</i> , est féminin. EXCEPTÉ s'accorde lorsqu'il suit le substantif ; <i>vos frères</i> EXCEPTÉS, et reste invariable quand il le précède, EXCEPTÉ <i>vos frères</i> . MOUDRE. Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent, je moulais, je moulus, je moudrai, je moudrais, mous, moulons, moulez, que je moule, que tu moules, que je moulusse, moulant, moulu, moulue.
Exemples de la deuxième partie, consacrée aux « locutions vicieuses »	DEMI-ARD ou DEMIARD, dans le langage vulgaire, signifie une mesure de liquide, de la demi-contenance d'une chopine. <i>Demi-ard</i> ne se trouve pas dans les dictionnaires ; et par quel terme le remplacer ? – Par celui de <i>demi-chopine</i> ou de <i>demi-setier</i> sans doute, puisque la <i>chopine</i> et le <i>setier</i> sont une même mesure. GROCERY. Rejetez ce mot anglais, et dites <i>épicerie</i> . D'ailleurs la prononciation du mot <i>grocery</i> donne lieu à une équivoque, en ce que l'on croit entendre le mot français <i>grosserie</i> , qui signifie commerce en gros, ou gros ouvrages de taillandiers. MARBRE. <i>Bille</i> est le nom de la petite boule de marbre, qui sert de jouet aux enfant[s]. Il faut donc dire, <i>jouer aux BILLES</i> , et non pas, <i>jouer aux MARBRES</i> .

La publication de ce répertoire de fautes a piqué au vif certains contemporains de Maguire. La réaction la plus ardente, et sans doute aussi la plus connue, a été celle de l'abbé Jérôme Demers, qui a rapidement dénoncé les propos dévalorisants à propos de la langue canadienne. S'il est inconcevable, pour Maguire, que les Canadiens ne se conforment pas au modèle prescrit par les dictionnaires et grammaires faits en France, Demers est plutôt d'avis que ses compatriotes sont au contraire autorisés à introduire en français des mots qui leur sont propres.

Le débat qui a opposé les deux religieux s'est fait par le biais d'une vingtaine d'articles publiés dans *La Gazette de Québec* entre le 23 avril et le 15 août 1842¹³, textes qui ont été reproduits, en 1912, par Narcisse-Eutrope Dionne¹⁴. Dans son introduction, Dionne expose les points de vue qui opposent les deux prêtres et se range sans réserve à l'avis de Demers :

13. Voir André Lapiere, « À propos du discours lexicographique québécois », *Travaux de linguistique et de philologie*, Strasbourg/Nancy/Paris, vol. 33-34, 1995-1996, p. 353-354.
14. Narcisse-Eutrope Dionne, *Une dispute grammaticale en 1842, le G.-V. Demers vs le G.-V. Maguire, précédée de leur biographie*, Québec, Laflamme & Proulx, 1912. Dionne est lui-même auteur d'un glossaire du français intitulé *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises* (Québec, Laflamme & Proulx, 1909).

Il va de soi que dans une discussion de cette nature, faite à grand renfort de dictionnaires, depuis Trévoux jusqu'à Noël et Chapsal, le public fut bien empêché de déclarer lequel des deux écrivains remporta les honneurs. Peut-être eût-il pu dire : « Si l'un a raison, l'autre n'a pas tort ». Mais, aujourd'hui, grâce aux développements qui se sont opérés en philologie, on pourrait se prononcer plus sûrement. M. Maguire était un patriote, mais il exagérerait sa thèse. C'est ainsi qu'il aurait voulu faire table rase de certains mots, inconnus, il est vrai, à l'Académie, mais que l'usage a consacrés parmi nous. M. Demers n'entendait pas de cette oreille-là. Pourquoi rejeter du vocabulaire canadien des mots à l'allure française comme poudrerie, qui peint si bien la neige poussée par le vent qui tourbillonne, manchonnier, menoires, carriole ? Disons, en justice pour l'auteur du Manuel, qu'il s'élève avec raison contre l'emploi des anglicismes, l'un des plus terribles ennemis de notre langue.¹⁵

Tout au long de l'histoire, les points de vue exprimés par Maguire et Demers seront réaffirmés avec plus ou moins de force selon les époques. Et à sa façon, cette première polémique préfigurerait déjà le débat qui anime encore aujourd'hui la société québécoise à propos du français québécois et de sa légitimité.

3.2. Corriger la langue pour sauvegarder le patrimoine

3.2.1. Napoléon Caron

Le genre inauguré par Maguire deviendra de plus en plus populaire pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, qui verra la publication de plusieurs dictionnaires correctifs, largement diffusés dans les milieux de l'éducation¹⁶. En 1880 paraît le *Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-français* dont l'auteur est l'abbé Napoléon Caron (1846-1932), directeur du séminaire de Trois-Rivières et professeur de lettres¹⁷.

À première vue, le dictionnaire de Caron semble adopter le même modèle que les ouvrages correctifs précédents, mais ce n'est pas tout à

15. Narcisse-Eutrope Dionne, *op. cit.*, p. 9-10.

16. Voir par exemple [Jean-Philippe Boucher-Belleville], *Dictionnaire des barbarismes et des solécismes, les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification*, Montréal, Pierre Cérat, 1855 ; [Jules-Fabien Gingras], *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*, Québec, E.-R. Fréchette, 1860 ; Joseph-Amable Manseau, *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur correction, suivi d'un dictionnaire canadien*, Québec, J.-A. Langlais, 1881.

17. Napoléon Caron, *Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-français contenant les mots dont il faut répandre l'usage et signalant les barbarismes qu'il faut éviter, pour bien parler notre langue*, Trois-Rivières, Journal des Trois-Rivières, 1880.

fait le cas. Bien sûr, comme d'autres, Caron tente de corriger la langue de ses compatriotes, mais il cherche d'abord et avant tout à enrichir leur vocabulaire, dimension qu'il juge indispensable dans la maîtrise du français. Ainsi, l'essentiel du *Petit Vocabulaire* comprend non pas des « fautes canadiennes », mais une liste alphabétique de mots que, de l'avis de l'auteur, les Canadiens auraient intérêt à intégrer à leur vocabulaire :

Mes compatriotes, je viens aujourd'hui, bien qu'avec crainte et tremblement, vous présenter un moyen facile d'apprendre les expressions qui vous manquent, de corriger les barbarismes qui déparent votre langage, sans être obligés de consulter des in-folios. J'ai feuilleté pour vous les quatre grands dictionnaires qui font autorité en France, j'en ai extrait, avec leur définition, les mots dont la connaissance vous est nécessaire, et je vous offre ce recueil en un petit volume qui sera à la portée de toutes les bourses, et que le plus occupé des hommes d'affaires trouvera le temps de parcourir. Recevez-le avec empressement, car un ouvrage de ce genre est *absolument nécessaire* au milieu de nous.¹⁸

Même si cela ne paraît pas au premier abord, la mention de cette série de mots à acquérir est quand même subordonnée à des préoccupations normatives, voire prescriptives, dans la mesure où elle permet à Caron de condamner au passage des emplois qui ont cours dans la langue des Canadiens, comme on peut le voir dans les articles suivants :

BOUILLOIRE. n. f. – Vaisseau de cuivre, ou d'autre métal, destiné particulièrement à faire bouillir de l'eau. *Acad[émie]*. Au Canada, la bouilloire se nomme tantôt *Bombe* et tantôt *Canard*, selon la forme qu'on lui donne ; il serait beaucoup mieux de lui laisser son véritable nom.

ÉVIER. n. f. 1° Pierre en forme de table, et légèrement creusée, sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un trou pour l'écoulement des eaux. *Acad[émie]*. Ne pas dire *Sink*, *Lavier*, ni *Lévier*. 2° Petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine. *Larousse*.

La dimension corrective du dictionnaire est surtout manifeste dans la *Liste alphabétique des barbarismes les plus répandus parmi nous, avec les bonnes expressions françaises en regard* qui tient sur huit pages et qui figure à la fin de l'ouvrage. Dans cette liste, qui a les allures de matériel scolaire de type « Ne dites pas [...], mais dites [...] », l'auteur condamne plusieurs emplois typiques de la langue populaire des Canadiens, parmi

18. Napoléon Caron, *op. cit.*, p. 4.

lesquels figurent évidemment plusieurs anglicismes (sans étiquetage explicite toutefois) :

Écopeau ; dire Copeau.
 Filer un protêt, un rapport, etc. ; dire Transmettre, présenter, produire, etc.
 Hivernement ; dire Hivernage.
 Pantry (dans une maison) ; dire Dépense.

Cet inventaire inclut également les emplois canadiens mentionnés et condamnés dans les articles consacrés aux mots français présentés dans le corps de l'ouvrage ; c'est le cas par exemple des mots *bombe*, *canard*, *lavier* (ou *lévier*) et *sink*, qui sont suivis d'un renvoi aux articles *bouilloire* et *évier*.

La contribution linguistique de Caron ne se limite pas à son *Petit Vocabulaire* correctif. À titre de collaborateur canadien, il a également participé à la rédaction d'un répertoire lexicographique français, pour lequel il a fourni une liste de canadianismes. Il s'agit du *Supplément* au grand dictionnaire encyclopédique d'orientation catholique dirigé par M^{gr} Paul Guérin, le *Dictionnaire des dictionnaires (1884-1892)*¹⁹. Le traitement très neutre – sans aucune condamnation – des canadianismes intégrés à ce *Supplément*, paru en 1895, est sans doute révélateur de la légitimité que Caron ne pouvait manquer de reconnaître à un certain nombre d'emplois du français canadien.

3.2.2. Étienne Blanchard, un demi-siècle de défense du français

Étienne Blanchard (1883-1952) est l'une des figures de proue de la lexicographie canadienne-française et sans doute l'un des meilleurs représentants du mouvement de rectification langagière pendant la première moitié du xx^e siècle. L'œuvre lexicographique de ce vicaire sulpicien, aussi abondante que variée (voir Tableau 2), a connu une très large diffusion, notamment dans le milieu scolaire.

19. Voir Josée Giroux, « Les Canadianismes dans le Supplément du Dictionnaire des dictionnaires (1895) : étude métaléxicographique », Québec, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1991, p. 25-26. Dans son mémoire, Giroux indique que Caron aurait aussi entrepris des démarches pour que soit publiée une liste de canadianismes dans une éventuelle réédition du dictionnaire de Littré.

Tableau 2 : Les contributions d'Étienne Blanchard²⁰

Essais consacrés à la langue	Répertoires de fautes	Chroniques de langage	Dictionnaires « par l'image »	Jeux de cartes
<i>En garde !</i> (1912) <i>Le Bon Français en affaires</i> (1919)	<i>En français</i> (1913) <i>Dictionnaire de bon langage</i> (1914- rééd. 1949) <i>Manuel du bon parler</i> (1927- rééd. 1960)	« L'Anglicisme » (1912) « Chronique du bon langage » (1918-1919) « Autour de la langue française » (1920-1923, sous le pseud. de <i>Paul Lefranc</i>) « Causerie philologique » (1934-1935, sous le pseud. de <i>Jacques Clément</i>) « Propos philologiques : à travers les mots » (1949-1952, sous le pseud. de <i>Jacques Clément</i>)	<i>1000 mots illustrés</i> (1915) <i>Les Mots par l'image</i> (1916) <i>2000 mots bilingues par l'image</i> (1919) <i>Vocabulaire bilingue par l'image</i> (1930)	<i>Jeux de cartes du bon langage</i> <i>Jeux de cartes du bon parler</i>

Blanchard s'est fait connaître avant tout du grand public par son *Dictionnaire de bon langage*, publié pour la première fois en 1914 et réédité à sept reprises, jusqu'en 1949²¹. Même s'il s'agit d'un répertoire correctif, le ton adopté par l'auteur est moins paternaliste que celui qu'on trouvait généralement dans les manuels de correction plus puristes, ton par rapport auquel Blanchard sentait, semble-t-il, le besoin de prendre une certaine distance. Il écrit, par exemple, qu'il n'a pas voulu faire « un dictionnaire de nos fautes, mais [...] un dictionnaire de bon langage » et que son « but n'est pas de condamner, mais d'améliorer notre parler, de lui donner une note bien française²² ». On peut se demander si le public

20. Aux publications mentionnées dans ce tableau, il faut ajouter celles que Blanchard a fait paraître dans le *Bulletin du parler français au Canada* à titre de collaborateur de la Société. En effet, de 1913 à 1918, il a régulièrement alimenté cette revue linguistique, où il a présenté entre autres des chroniques de langage (« Les Annonces en France », 1913-1914 ; « Parlons mieux », 1915-1918 ; « Comment se nomme... ? », 1917-1918) ainsi que quelques lexiques à vocation terminologique (« La Balle au camp en France », 1914 ; « Vocabulaire du typographe », 1916).
21. Couronné par l'Académie française, ce guide du bon usage est rapidement devenu un succès de librairie. Dès 1927, Blanchard en fait paraître une version abrégée ; l'ouvrage, intitulé *Manuel du bon parler* et couronné lui aussi par l'Académie, connaîtra à son tour beaucoup de succès, comme en témoignent les six rééditions qui se sont succédé jusqu'en 1960.
22. Étienne Blanchard, *Dictionnaire de bon langage*, Paris, Librairie Vic et Amat, 1914, p. 13.

de l'époque était sensible à la distinction nuancée que Blanchard tenait à introduire ainsi !

Tout comme ses autres publications à visée corrective, le *Dictionnaire de bon langage* témoigne de « l'obsession de Blanchard à l'égard des anglicismes, "ennemis" suprêmes de la langue française au Canada²³ ». Avec la publication de son dictionnaire, Blanchard voulait offrir à ses compatriotes un outil qui leur permettrait d'accomplir le travail d'épuration auquel il les avait exhortés lui-même, en 1913, dans *En garde ! Termes anglais et anglicismes*, un opuscule destiné à convaincre les Canadiens français de la nécessité de combattre l'anglicisation de leur langue :

Il semble qu'il soit grandement temps de répéter le cri d'alarme, le « EN GARDE ! » contre cet ennemi qui a déjà envahi nos murs, qui s'est attaqué à notre langue, qui la mine comme le ver immonde s'attaque parfois aux murs et aux colonnes artistiques des plus somptueux monuments et les ronge à tel point qu'on voit compromise la solidité d'un édifice qui a coûté des sommes énormes et de longues années de travail. La dénonciation de cet ennemi, c'est le prolongement de la clameur d'alarme lancée auparavant par ceux qui ont saisi la réalité, qui ont compris l'approche du danger, qui ont touché du doigt la plaie envahissante. Cet ennemi : C'EST L'ANGLICISME.²⁴

Pour bien saisir l'entreprise corrective de Blanchard – tout comme l'image qu'il se fait du français canadien –, il faut tenir compte du fait que celle-ci s'adresse en priorité à la classe la plus instruite de la société canadienne-française²⁵, celle qu'il juge en grande partie responsable de l'anglicisation au Canada. Contrairement à Maguire, qui avait condamné du même souffle les anglicismes et les emplois populaires, Blanchard prend plutôt soin de ne pas rejeter d'emblée la langue populaire de ses compatriotes :

23. Geneviève Prévost, « *Le Dictionnaire de bon langage* d'Étienne Blanchard : étude métalexigraphique. Contribution à l'histoire de la lexicographie québécoise », Québec, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1996, p. 113.

24. Étienne Blanchard, *En garde ! Termes anglais et anglicismes dans le commerce, les relations sociales, les conversations, les journaux, à la ferme, au Parlement, etc.*, [Montréal], [s.n.], 1912, p. 6. Cette publication fait notamment écho à *L'Anglicisme, voilà l'ennemi*, publié en 1880 par Jules-Paul Tardivel.

25. On trouve des considérations semblables dans d'autres publications correctives, les chroniques de Buies et de Fréchette, par exemple (voir Chantal Bouchard, *La Langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, [Montréal], Fides, 2002, p. 91-92).

1° Que ce volume traite seulement du langage des gens instruits ou en train de s'instruire, du langage écrit et non parlé.

2° Que, en conséquence, beaucoup des expressions qui y sont signalées comme incorrectes, telles que : embarquer, amarrer, ancrer, atout, beurrée, boudin, ne le sont que par rapport à cette classe de personne[s] et à ce genre de langage.²⁶

S'il a inclus des mots et expressions populaires dans son ouvrage, c'est essentiellement pour aider l'élite, car si on en fait partie, précise-t-il, on doit « absolument connaître l'expression correspondante en bon français afin de n'être pas pris à court quand on parle à des étrangers, ou en public, ou quand on veut employer le style correct et châtié²⁷ ». Blanchard fait donc preuve d'une certaine tolérance à l'endroit de ces emplois, dont plusieurs sont accompagnés, dans les deuxième et troisième éditions de son dictionnaire, du symbole de la double croix (‡) qui sert à identifier « les mots anglais qu'on peut accepter [...] ainsi que les archaïsmes et les canadianismes à conserver²⁸ » ; ce symbole accompagne entre autres les mots *abri* « couvrir (une personne au lit) », *bill* « projet de loi », *magasiner* « aller au magasin, courir les magasins, faire des emplettes », *tag day* « jour de charité, de quête » et *réparage* « réparation, raccommodage ».

Blanchard a aussi exposé ses préoccupations normatives dans les nombreuses chroniques de langage qu'il a fait paraître pendant près de quarante ans, entre 1912 et 1952, dans *La Tribune* de Sherbrooke et surtout dans *La Presse* de Montréal (dont bon nombre ont été reprises dans *Le Droit* d'Ottawa et *L'Évangéline* de Moncton). Le nombre total de ces chroniques, dont plusieurs ont été signées d'un pseudonyme (comme *Jacques Clément* et *Paul Lefranc*), s'élève à près d'un millier d'articles²⁹. Blanchard y tient des propos similaires à ceux qu'on trouve dans ses dictionnaires correctifs : à quelques exceptions près, sa tolérance à l'égard des anglicismes est à peu près nulle et même s'il n'hésite pas à condam-

26. Étienne Blanchard, *op. cit.*, p. 21.

27. *Ibid.*

28. Étienne Blanchard, *Dictionnaire du bon langage*, Montréal, Imprimerie La Salle, 1919, p. 8. Pour Blanchard, les *archaïsmes* que l'on trouve dans la langue populaire canadienne incluent aussi bien les mots hérités de l'ancienne langue de France que ceux provenant des parlers régionaux français (voir Geneviève Prévost, *op. cit.*, p. 38). L'expression *canadianisme* fait référence aux néologismes créés au Canada (voir Wim Remysen, « L'Emploi des termes *canadianisme* et *québécoïsme* dans les chroniques de langage canadiennes-françaises », dans France Martineau, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay (dir.), *Le Français d'ici : études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éditions du GREF, 2009, p. 214 et suiv.).

29. Geneviève Prévost, *op. cit.*, p. 10.

ner certains mots de la langue populaire, toujours dans le but d'instruire l'élite, il fait preuve d'une certaine ouverture à leur endroit.

En plus des recueils et des chroniques de bon langage, l'entreprise correctrice de Blanchard inclut quelques *Jeux de cartes du bon langage* et une série de dictionnaires « par l'image ». Accompagnés d'exercices de rédaction, ces dictionnaires – qui correspondent à ce que nous appellerions de nos jours des dictionnaires « visuels » – étaient essentiellement destinés selon leur auteur à développer le goût du mot juste chez les jeunes et à encourager l'utilisation du « véritable mot français³⁰ ». Certains de ces dictionnaires étaient bilingues et avaient pour but l'« assimilation d'une couple de mille mots anglais usuels³¹ ».

S'il est vrai que l'œuvre de Blanchard est impressionnante et diversifiée, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe de nombreux recoupements entre son dictionnaire (et ses rééditions successives), ses chroniques de langage et ses dictionnaires « par l'image ». Même si l'opinion de Gaston Dulong, selon qui « le contenu de ces volumes est toujours le même³² », peut paraître par trop sévère, il faut reconnaître que Blanchard a souvent commenté les mêmes emplois d'une publication à l'autre. Mais comme l'a bien montré Geneviève Prévost³³, Blanchard a toujours su adapter ses ouvrages en fonction des différents publics qu'il cherchait à rejoindre et il n'a jamais hésité à compléter ni à enrichir ses commentaires au fil de ses publications qui, comme on vient de le voir, vont largement alimenter le mouvement de rectification langagière jusqu'au seuil de la Révolution tranquille.

3.2.3. *Le frère Untel et la « querelle » du joual*

Dès la fin des années 1950, avec l'avènement de cette Révolution tranquille, le discours sur la langue est appelé à prendre une autre orientation, ce qui ne manquera pas d'affecter le discours puriste. Celui-ci ne disparaîtra pas, loin de là³⁴, mais les profonds changements sociaux et politiques qui marqueront le Québec durant cette période contribueront à modifier l'image de soi des Canadiens français – bientôt renommés Québécois – et, dans le même mouvement, à modifier l'image qu'ils se font de leur langue.

30. Étienne Blanchard, *1000 mots illustrés ou gravures et mots*, [Montréal], [s.n.], 1915, p. [7].

31. Étienne Blanchard, *Vocabulaire bilingue par l'image : leçons de choses et rédaction*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1933, p. [3].

32. Gaston Dulong, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 1966, p. 82.

33. Geneviève Prévost, *op. cit.*, p. 13 et suiv.

34. Faut-il rappeler le succès qu'ont connu, dans les années 1960, les chroniqueurs Gérard Dagenais, Pierre Beaudry et, dans les années 1970, Louis-Paul Béguin, tous trois connus pour leurs prises de position puristes ?

Ces changements entraîneront également le recul progressif de l'influence de l'Église catholique sur la société canadienne-française. C'est en 1960 que paraîtra la dernière contribution religieuse significative, *Les Insolences du frère Untel*³⁵, mais cette publication marquera profondément le contexte linguistique québécois. Sous le pseudonyme de *frère Untel*, Jean-Paul Desbiens fait alors paraître un pamphlet qui dénonce avec véhémence l'indigence culturelle et linguistique des Canadiens français, signe qu'à l'époque, l'insécurité linguistique était encore à son comble³⁶. Desbiens reprend à son compte l'appellation de joul – lancée en 1959 par le journaliste André Laurendeau – pour désigner la « langue désossée³⁷ » de ses compatriotes qui à ses yeux n'en est pas vraiment une :

Nos élèves parlent joul, écrivent joul et ne veulent pas parler ni écrire autrement. Le joul est leur langue. Les choses se sont détériorées à tel point qu'ils ne savent même plus déceler une faute qu'on leur pointe du bout du crayon en circulant entre les bureaux. « L'homme que je parle » – « nous allons se déshabiller » etc... [*sic*] ne les hérisse pas. Cela leur semble même élégant. Pour les fautes d'orthographe, c'est un peu différent ; si on leur signale du bout du crayon une faute d'accord ou l'omission d'un s, ils savent encore identifier la faute. Le vice est profond : il est au niveau de la syntaxe. Il est aussi au niveau de la prononciation : sur vingt élèves à qui vous demandez leur nom, au début d'une classe, il ne s'en trouvera pas plus de deux ou trois dont vous saisirez le nom du premier coup. Vous devrez faire répéter les autres. Ils disent leur nom comme on avoue une impureté.³⁸

L'immense succès que connaîtront les *Insolences* explique la diffusion rapide à l'époque du mot *joul* comme étiquette péjorative servant à stigmatiser la langue des milieux populaires et plus particulièrement celle des milieux ouvriers. C'était quelques années seulement avant que certains écrivains – comme Michel Tremblay, Jacques Renaud ou Gérald Godin – ne revendiquent pour cette langue le droit à l'existence.

3.3. La langue des Canadiens, un patrimoine à sauvegarder

3.3.1. Maxime Hudon, la défense de la langue populaire

Si, pendant la période qui va des années 1840 jusqu'aux années 1960, plusieurs figures religieuses ont contribué à la mise en place et au

35. [Jean-Paul Desbiens], *Les Insolences du frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960.

36. Voir Chantal Bouchard, *op. cit.*, p. 189 et suiv.

37. [Jean-Paul Desbiens], *op. cit.*, p. 24.

38. *Ibid.*

développement du mouvement de rectification, certaines d'entre elles – comme l'abbé Demers dont nous avons déjà évoqué les prises de position (voir 3.1.) – n'ont pas manqué d'émettre des réserves à l'endroit du discours puriste. Au tournant du xx^e siècle, c'est également le cas de l'abbé Maxime Hudon (1841-1914) qui s'est porté à la défense de la langue populaire des Canadiens français dans trois chroniques de langage, relativement courtes, publiées à Chicoutimi et à Québec, qu'il a signées du pseudonyme de *Firmin Paris*. Le genre « chronique de langage » était pourtant étroitement associé, à l'époque, au mouvement de correction de la langue : on sait que plusieurs journalistes et lettrés – Louis Fréchette, Raoul Rinfret, Alphonse Lusignan et Henri Roulland, par exemple – publiaient régulièrement des billets correctifs dans les principaux journaux de l'époque dans le but non équivoque de développer chez les Canadiens français le souci de rendre leur langue plus conforme à celle décrite dans les dictionnaires et grammaires provenant de France³⁹. Dans ses chroniques, Hudon dénonçait cette approche, qui comportait selon lui des limites importantes, notamment en raison du fait que les ouvrages pris comme points de comparaison ne rendaient pas compte de la langue qui avait cours en France dans les milieux populaires, ouvriers ou agricoles :

On sait, en effet, comme elles sont communes les personnes qui croient qu'un mot n'est pas français, ou ne peut avoir tel sens, à cause du seul fait que ce n'est pas noté dans leur dictionnaire. Ces personnes oublient que les langues ne sont pas faites par les faiseurs de dictionnaires, mais bien par ceux qui les parlent. Le lexicographe ne fait qu'enregistrer l'usage ; et, tout naturellement, il ne peut enregistrer que ce qui est venu à sa connaissance. Or, ces écrivains n'ont guère l'habitude des grandes relations avec la classe populaire, ouvrière ou agricole. Il s'ensuit qu'un terme peut être fort longtemps plein de l'usage le plus fréquent sans qu'ils n'en sachent rien.⁴⁰

Hudon était loin d'être d'avis que les usages canadiens devaient être autorisés dans tous les contextes. Conformément à sa conception de la langue des Canadiens – qu'il voyait comme une langue essentiellement populaire et rurale – il était tout simplement d'avis que les puristes avaient

39. Pour une analyse du discours sur le français canadien dans les chroniques de langage publiées au Canada, voir Wim Remysen, « Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français », Québec, thèse de doctorat, Université Laval, 2009.

40. Firmin Paris, « Glane philologique », *La Semaine religieuse de Québec*, Québec, 6 sept. 1902, p. 45.

tort de lancer des condamnations trop souvent mal éclairées et arbitraires, et que les façons de parler populaires avaient une légitimité certaine :

[...] je ne prétends pas plus que Littré et les autres – autant, toutefois – qu'il faille introduire ces manières provinciales dans le langage oratoire, ni dans le langage soigné en général, surtout au Canada où la langue est si uniforme dans le terme et la prononciation : cela, c'est une autre question. Mais je prétends que, da[n]s le parler populaire, on peut au Canada, sinon qu'on l'y doit, leur laisser la place légitime que le bon sens leur trouve si à propos en France. Elles y ont d'autant plus de droit qu'elles sont invariablement plus rationnelles que la néologie de boulevard et de restaurant qu'on veut leur substituer, au grand scandale de M. E. Deschanel, G. Deschamps, et autres hommes de grand sens et de grandes connaissances.⁴¹

On ne s'étonnera donc pas que Hudon se soit vivement opposé aux puristes les plus en vue de son époque, et notamment à Louis Fréchette, celui qui s'est attaché pendant dix ans à corriger la langue des Canadiens français dans sa chronique de langage « À travers le dictionnaire et la grammaire : corrigeons-nous ! », publiée dans *La Patrie* et *La Presse*. Ainsi, dans une « contre-chronique⁴² » intitulée « M. Louis Fréchette et la langue française », Hudon n'a pas hésité à s'attaquer directement au chef de file du mouvement puriste de l'époque et à ses prises de position :

Au XVII^e siècle, il s'est levé en France une petite phalange d'écrivains de 3^e et 4^e choix qui, sous le nom devenu méprisable de puristes, se sont mis en train d'émonder la langue, en lui coupant souvent même, comme aujourd'hui de ce côté-ci de la mer, ce qu'elle a de meilleur. Le ridicule s'est alors armé de l'épigramme et les a tués. Ici, le ridicule se cache de peur, si ce n'est chez les quelques badauds qui bayent à la merveille et partent à boiter en laisse avec plus ou moins de gaucherie. C'est donc une guerre franchement défensive qu'il nous incombe de soutenir pour maintenir notre langue dans ses légitimes possessions. Pour ma part, je l'avoue à grands regrets, il en répugne beaucoup à ma paresse de prendre les armes pour une pareille cause

41. Firmin Paris, « Causerie philologique », *La Défense*, Chicoutimi, 18 juill. 1901, p. 1.

42. Frédéric Gagné, Claude Verreault et Louis Mercier, « La Base de données textuelles ChroQué : un nouvel outil pour élargir la description du français en usage au Québec », dans Louis Mercier (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du sixième colloque international tenu à Orford, Québec, du 26 au 29 sept. 2000*, Tübingen, Max Niemeyer, 2004, p. 248.

contre M. Fréchette. Mais, en face d'une telle urgence, y a-t-il à hésiter ? Il faut y aller, et on y va. Ainsi je commence.⁴³

Fréchette n'a pas manqué de donner la réplique dans sa propre chronique, même si, par le ton adopté, il semble ne pas accorder beaucoup d'importance aux propos tenus par son détracteur :

Eh ! cher monsieur, parlez donc et écrivez donc le canayen tant que vous voudrez ; j'admets que c'est beaucoup plus simple que d'apprendre le français. Mais n'essayez pas d'entraver ceux qui ont quelque affection pour la belle langue de la France, et voudraient la voir fleurir chez nous dans sa grâce et sa pureté.⁴⁴

Tout comme les textes publiés par Jérôme Demers, les chroniques de Maxime Hudon montrent que, dès la publication des premiers dictionnaires et chroniques à visée corrective, des voix se sont élevées pour dénoncer les effets pervers de ce genre de publications qui discréditaient la langue des Canadiens.

3.3.2. Lionel Groulx, l'appel à la langue canadienne

À peu près au même moment où Maxime Hudon prend la plume pour condamner les prises de position puristes, le chanoine Lionel Groulx (1878-1967) fait paraître, sous le pseudonyme de Montal, une chronique de langage intitulée « Le Parler canadien » dans laquelle il expose sa vision de la langue canadienne. Tout comme Hudon, Groulx s'oppose vigoureusement aux puristes, ces « francisateurs à outrance, [qui, selon lui,] ont fait une guerre de corsaires aux "canadianismes"⁴⁵ », et demande droit de cité pour les canadianismes. C'est donc sans surprise qu'il salue l'œuvre entreprise par la Société du parler français du Canada, qu'il voit comme une entreprise destinée à légitimer ce type d'emplois :

Le « canadianisme » doit donc avoir droit de cité dans notre vocabulaire. N'est-ce pas à sa réhabilitation que se consacre notre patriotique « Société du parler français » ? Son but n'est-il pas de « colliger dans un glossaire, tous les vocables, les expressions caractéristiques de notre idiome, pour les étudier, en faire connaître la bonne source, en vérifier la prononciation ancienne

43. Firmin Paris, « M. Louis Fréchette et la langue française », *La Défense*, Chicoutimi, 9 nov. 1899, p. 1.

44. Louis Fréchette, « À travers le dictionnaire et la grammaire : corrigeons-nous ! », *La Presse*, Montréal, 25 nov. 1899, p. 11.

45. Firmin Paris, « Causerie philologique », *La Défense*, Chicoutimi, 17 avr. 1906.

et authentique, et donner un avis judicieux sur leur maintien dans le langage usuel ?⁴⁶

Si Groulx rejette le purisme tout autant que Hudon, il va sensiblement plus loin que celui-ci dans sa défense de la langue des Canadiens. À la différence de Hudon, qui voyait le Canada comme « une bonne province française⁴⁷ » et qui s'intéressait surtout à la dimension populaire du français en usage au Canada, Groulx réfute l'idée que le Canada est une province de France⁴⁸ et il affirme, sans ambages, qu'il existe un « français canadien » :

S'il n'était si téméraire d'oser prédire dans une question grave et chatouilleuse au dernier point, j'oserais prévoir le jour, plutôt prochain, où l'épithète « canadien » s'imposera pour caractériser sinon quelque chose d'absolument nouveau, du moins un parler qui portera l'effigie particulière et vigoureuse d'un peuple autonome. Une autre non moins grave question reste sans doute à trancher. Faut-il qualifier d'un terme nouveau, une langue restée française dans son génie primitif, et modifiée seulement dans ses tours et dans quelques-unes de ses formes superficielles ou accidentelles ? Pourquoi non, si le peuple qui la parle ne saurait être non plus confondu avec le type primitif d'où il tire son origine ? si cette langue est l'adéquate expression de son tempérament, de sa mentalité actuelle, si elle est la forme d'une littérature véritablement nationale et surtout si le terme, ainsi que dans le cas présent, évoque dans l'esprit un concept d'essence bien française ?⁴⁹

À certains égards, cette façon de concevoir la langue des Canadiens – une langue qui se caractérise par certains tours qui lui sont propres, mais qui reste néanmoins essentiellement française – rappelle la façon dont les linguistes définissent de nos jours la notion de « variété de langue ». Les idées sur la langue exposées par Groulx témoignent donc d'une originalité et d'une audace sans égales pour l'époque : 70 ans avant que l'Association québécoise des professeurs de français ne fasse émerger le concept de « français standard québécois » (alors appelé *français standard d'ici*)⁵⁰,

46. Lionel Montal, « Le Parler canadien », *L'Album universel*, Montréal, 17 avr. 1906, p. 1548.

47. Firmin Paris, *op. cit.*, 13 juin 1901, p. 1.

48. « Nous ne sommes pas une province de France. L'âme canadienne n'est plus l'âme française. » (Lionel Montal, *op. cit.*, 17 avr. 1906, p. 1548)

49. Lionel Montal, *op. cit.*, 19 mai 1906, p. 72.

50. Association québécoise des professeurs de français, « Le Congrès du dixième anniversaire : les résolutions de l'Assemblée générale », *Québec français*, n° 28, 1977, p. 10-12.

Groulx réclame déjà assez ouvertement le droit pour les Canadiens d'établir leur propre norme linguistique :

Si nous sommes restés Français [= de langue française], nous le devons à nous-mêmes. Nous ne le devons nullement à la France. Et il est bon de s'en souvenir quand les francisateurs fanatisés voudraient arracher à notre vocabulaire ses archaïsmes et ses canadianismes. *Nous devons avoir quelque droit de réglementation dans l'ordre, mais comme il nous plaira*, le patrimoine que nous avons défendu et conservé, sans le secours étranger, par notre seul courage et par notre seul effort.⁵¹

On sait que, chez Groulx, la valorisation de la langue canadienne était étroitement liée à sa façon plus globale de concevoir l'identité et la nationalité canadiennes. Il envisageait le français des Canadiens comme un outil d'expression susceptible de contribuer à l'émancipation de ses compatriotes, non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan politique.

4. Contributions collectives : les religieux ayant œuvré au sein de la Société du parler français

Si, en raison de leurs contributions et prises de position individuelles, les personnalités religieuses dont il vient d'être question méritent de voir leur nom associé à l'histoire linguistique du Canada français, il ne faudrait pas passer sous silence les noms de celles qui, pendant un demi-siècle, ont œuvré au sein de la Société du parler français au Canada et directement contribué à la réalisation de ses grands projets linguistiques collectifs.

4.1. La place des religieux au sein de la Société du parler français au Canada : aperçu général

La Société du parler français au Canada a été fondée en février 1902 à l'instigation d'Adjutor Rivard et de l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, deux professeurs de l'Université Laval qui ont travaillé de concert à poser les bases de cette société savante et à en préciser l'orientation. Tout au long de son existence, la Société a su proposer un programme d'activités incluant aussi bien le perfectionnement que l'étude du français des Canadiens de façon à n'oublier aucune des principales préoccupations des lettrés canadiens de l'époque en matière de langue⁵².

51. Lionel Montal, *op. cit.*, 28 juill. 1906, p. 396 ; nous soulignons.

52. Voir Louis Mercier, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962) : histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 39 et suiv.

Tableau 3 : Place des prêtres au sein du bureau de direction de la Société (1902-1962)⁵³

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	SECRÉTAIRE ADJOINT	ARCHIVISTE-TRÉSORIER		
1902-03	A. Turgeon	J.-C.-K. Laflamme	A. Rivard		S.-A. Lortie		
1903-06	P. Boucher de La Bruère						
1906-08	C. Roy	J.-É. Prince					
1908-10	J.-É. Prince	C.-O. Gagnon			A. Rivard		
1910-12	P.-E. Roy	E. Rouillard			S.-A. Lortie		
1912-13	A. Rivard	P.-C. Dagneau			F. Pelletier	C. Roy	
1913-14			C.-O. Gagnon				
1914-16	P.-C. Dagneau	A. Huot	A. Rivard	C.-J. Simard			
1916-18	A. Huot	A. Vallée					
1918-20	A. Vallée	C. Gagnon					
1920-22	A. Garneau	C.-F. Delège					
1922-24	C.-F. Delège	A. Maheux					
1924-26	A. Maheux	C.-J. Simard					
1926-27	A. Rivard	M. Laliberté					
1927-28	A. Langlais	A. Labrie	L.-P. Geoffrion		C.-J. Simard		
1928-30	A. Labrie	C.-J. Simard	R. Benoît		R. Benoît		
1930-31	P.-C. Dagneau	R. Benoît	É. Beaudry		É. Beaudry		
1931-32	C. Gagnon	A. Morisset	A. Langlais	A. Labrie	M. Laliberté		
1932-33							
1933-35	A. Morisset	R. Benoît					
1935-36	R. Benoît	A. Langlais					
1936-37	C. Roy	L.-P. Geoffrion				A. Langlais	
1937-39	A. Vallée	É. Beaudry					
1939-40	A. Langlais	A. Labrie				St-G. Bergeron	R. Blanchet
1940-41	A. Labrie	A. Pouliot					
1941-42	A. Pouliot	A. Maheux				A. Langlais	B. Garneau
1942-44		R. Blanchet					É. Bégin
1944-45		R. Dupuis	M. Lebel				
1945-46		A. Maheux					
1946-47			A. Maheux	P.-H. Lamarre			
1947-48	A. Langlais	L. Lacourcière	P.-H. Lamarre	H. Provost			
1948-49	L. Lacourcière	L. Talbot	J.-D. Gendron				
1949-51	L. Talbot	G. Dulong					
1952-55	F.-A. Savard	G. Dulong					
1955-61	G. Dulong	R. Valin	G. Dulong		H. Lamontagne		
1961-62	J.-D. Gendron						

53. Dans ce tableau, les noms de prêtres sont identifiés sur fond gris. À noter que le poste de secrétaire adjoint (quatrième colonne) n'a existé que de 1920 à 1949.

Le groupe complet des fondateurs de la Société se compose d'une quinzaine de personnalités politiques, de fonctionnaires et de représentants de diverses professions libérales (droit, journalisme, médecine) et d'une dizaine de prêtres rattachés à l'Université Laval, au séminaire et à l'archevêché de Québec. Que ce soit au moment de sa fondation ou dans les décennies qui suivront, la Société a reçu un appui non équivoque de ce groupe de prêtres qui a toujours assumé d'importantes responsabilités au sein de son bureau de direction (voir Tableau 3). Parmi les prêtres dont les noms figurent ici et qui ont eu le plus d'influence sur l'orientation des projets linguistiques de la Société, on retiendra en premier lieu ceux de Stanislas Lortie (1869-1912), d'Aimé Labrie (?-1944), d'Arthur Maheux (1884-1967) et de Félix-Antoine Savard (1896-1982). Mais on ne saurait s'en tenir à ces seuls noms si l'on veut rendre compte de toutes les facettes du soutien que la Société a reçu de la part des religieux et prêtres canadiens chez qui elle a recruté la plus large part des collaborateurs qui ont contribué au succès de son plus grand projet collectif, à savoir la rédaction de son *Glossaire du parler français au Canada*.

4.2. L'œuvre linguistique de la Société

4.2.1. Le Bulletin du parler français au Canada, pour informer et susciter la collaboration

Quatre mois à peine après sa fondation, la jeune société prend la décision de se doter de son propre organe de diffusion, le *Bulletin du parler français au Canada*, décision déterminante pour l'avenir de son œuvre, parce que cette revue lui permettra de s'affirmer rapidement comme autorité linguistique et de donner des bases concrètes et crédibles à ses grands projets d'enquête linguistique et de glossaire. Si le *Bulletin* ouvre ses pages à la littérature et à la critique littéraire, il se présente d'abord et avant tout comme une revue d'orientation linguistique, la toute première du Canada français. Dans l'avis aux lecteurs qui présente le premier numéro, l'étude du français canadien et notamment de sa composante populaire est clairement posée au premier plan :

[...] le BULLETIN est consacré à l'étude de notre langue. Son programme est celui de la Société : la PHONÉTIQUE, – le LEXIQUE, – la MORPHOLOGIE, – la SYNTAXE du langage populaire. Ajoutons : l'éty-mologie populaire, la dialectologie comparée, la terminologie technique, la littérature orale, et en général les considérations philologiques, ethnologiques et littéraires qui peuvent aider au développement, à la conservation, au perfectionnement de la langue française au Canada et dans les Centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.⁵⁴

54. Le Comité du Bulletin, « Aux lecteurs », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 1, n° 1, 1902, p. [1].

Profitant d'un réseau de communications déjà bien établi au sein du clergé, des communautés religieuses et des maisons d'éducation dont prêtres et religieux ont la gouverne, le *Bulletin* se répand rapidement dans toutes les régions francophones du Québec, et pénètre dans bon nombre de communautés francophones des provinces canadiennes et états américains voisins. Grâce au *Bulletin*, la Société va rapidement recruter des milliers de membres et susciter des collaborations aux quatre coins du Québec. C'est par ailleurs en grande partie grâce à cette revue (dont la publication s'est prolongée jusqu'en 1918) que son appel au *Premier Congrès de la langue française au Canada* de 1912 a reçu une réponse aussi forte et aussi enthousiaste de tous les coins du Canada français.

4.2.2. Le Glossaire du parler français au Canada, *un outil de revalorisation*

Le Glossaire du parler français au Canada constitue sans contredit la pièce maîtresse de l'œuvre linguistique de la Société du parler français, comme elle constitue par ailleurs l'une des pièces maîtresses de la production lexicographique québécoise. Depuis sa publication en 1930, il a toujours été reconnu comme tel, non seulement en raison de l'originalité et de la richesse de son contenu, mais également en raison du grand projet collectif dont il représente l'aboutissement. On sait que sa rédaction, dirigée par Adjutor Rivard et Louis-Philippe Geoffrion, s'est étalée sur plus d'un quart de siècle et que pendant toute cette période, la Société a réussi par divers moyens à susciter la collaboration de centaines de membres dans le cadre d'une vaste enquête par correspondance mise sur pied par l'abbé Lortie.

Étroitement associé à l'image traditionnelle du français canadien, et plus particulièrement à celle de sa composante populaire et rurale, le *Glossaire* peut à juste titre être considéré comme une œuvre patrimoniale importante. En effet, malgré ses limites, c'est encore aujourd'hui l'ouvrage qui offre le meilleur accès au français canadien tel qu'il avait cours au début du xx^e siècle et celui qui dresse le portrait le plus complet de ses principales caractéristiques lexicales. C'est aussi l'ouvrage qui accorde le plus d'importance aux origines de ces emplois, une information particulièrement importante aux yeux de ceux qui ont élaboré le projet. Lorsqu'en 1902 Rivard et Lortie ont fondé la Société du parler français, ils caressaient déjà l'idée de ce glossaire, conçu comme un projet d'envergure destiné à faire la lumière sur les origines du français canadien de façon à redorer son image et à désamorcer les attaques dont il faisait l'objet depuis plusieurs décennies. Lortie le déclare très explicitement dans son rapport d'archiviste pour l'année 1906 :

Notre Glossaire serait donc comme un monument élevé à notre langue maternelle. Monument national, qui montrerait que notre langue est bien celle des ancêtres qui jadis apportèrent sur les bords du Saint-Laurent le meilleur de toutes les provinces de France.

Monument solide, qui prouverait aussi que notre langue n'est pas, comme l'ont affirmé des écrivains mal inspirés, un français altéré, un jargon méprisable, mais un véritable français, populaire sans doute, composé d'archaïsmes, de locutions vieillies et de formes dialectales, mais absolument respectable.⁵⁵

Cette envergure nationale qu'évoque Lortie à propos du *Glossaire*, la Société l'a souhaitée dès le départ pour l'ensemble de son œuvre linguistique qu'elle a toujours présentée comme une entreprise collective, ouverte à tous, où la langue était étroitement associée aux autres symboles principaux de la nationalité canadienne-française :

Œuvre nationale, [la Société du parler français au Canada] en appelle à tous ceux qui ont à cœur le maintien de leur nationalité canadienne-française avec sa foi, sa langue et ses traditions.

Œuvre populaire, elle s'adresse à tous les Canadiens-Français, quel que soit leur état, et en quelque partie du pays qu'ils demeurent, qui croient que la langue, gardienne de la foi et des mœurs, remplit mieux son rôle quand elle est saine et en tout conforme à son génie.⁵⁶

C'est tout le Canada français, dont elle adopte les valeurs, qu'elle veut associer à son projet linguistique ; et c'est le sort de tout le Canada français, en lutte pour sa survie et la reconnaissance de ses droits linguistiques, qui la préoccupe, comme en témoigne le programme des deux grands *Congrès de la langue française au Canada* dont elle prendra l'initiative en 1912 et 1937.

4.3. L'action de la Société et le rôle des religieux dans la réalisation de ses objectifs

La Société n'a jamais cessé de poursuivre le double objectif de son programme initial (étudier et perfectionner le français canadien), mais il est clair qu'au fil du temps, ces deux objectifs n'ont pas toujours reçu la même attention. Tenant compte de l'objectif prioritaire, on peut globale-

55. Stanislas-Alfred Lortie, « Rapport de l'archiviste », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 4, n° 5, 1906, p. 164-165.

56. Société du parler français au Canada, *Société du parler français au Canada : plan d'études, méthode de travail – méthode d'observation*, Québec, [avril 1912], p. 3-4.

ment dégager trois périodes assez distinctes d'activités. Celles-ci nous serviront de fil conducteur pour présenter l'apport des prêtres et religieux ayant œuvré au sein de cette société savante.

4.3.1. *Première période (1902-1928) : priorité à la description du français canadien et à l'étude de ses origines*

C'est pendant la première décennie de son existence, alors que Rivard et Lortie travaillaient de concert, que la Société a élaboré et lancé ses projets lexicologiques les plus ambitieux et les plus mobilisateurs : *Bulletin du parler français*, enquête linguistique par correspondance sur l'ensemble du territoire québécois et chantier lexicographique du *Glossaire*. La première période d'activité, qui se termine en 1928 avec le dépôt du manuscrit définitif du *Glossaire*, est dominée par ces projets. La priorité va à la description du français canadien et à l'étude de ses origines, travail qui – comme l'a maintes fois répété Rivard – devait précéder le travail de correction du langage pour lui servir de base et ainsi éviter les écueils d'un purisme exagéré. C'est pendant cette première période, qui est aussi la plus longue et la plus productive, que la Société réussira à susciter la plus large collaboration de l'élite canadienne-française et notamment celle de ses prêtres et religieux.

Stanislas Lortie et son rôle d'organisateur

Si l'on retient le nom de Rivard comme principal rédacteur du *Bulletin* et comme principal rédacteur du *Glossaire* jusqu'à ce que Geoffrion vienne prendre sa relève en 1918, on oublie souvent l'importance du rôle joué par l'abbé Lortie jusqu'à son décès en 1912. Professeur de philosophie au petit séminaire de Québec, puis de théologie à l'Université Laval, archiviste au séminaire de Québec, Lortie a lui-même fait montre d'une activité hors du commun. Interpellé par les questions sociales, il s'est fait connaître à la fois comme un « semeur d'idées », un « lanceur de projets » et comme un travailleur acharné. Nul autre que Rivard ne pouvait mieux rendre compte de son travail et de son dévouement au sein de la Société du parler français :

Nous avons caressé longtemps [l'abbé Lortie et moi] le projet d'une association dont l'objet devait être la défense et l'illustration de notre langue maternelle, et nous pensions à tout ce que cette société pourrait faire pour la conservation de nos croyances et de nos traditions les plus chères. Mais nous n'étions pas sans voir les obstacles, et il me plaît de déclarer que si l'abbé Lortie n'avait pas été là, au mois de février 1902, pour donner au mouvement sa première impulsion, la Société, sans doute, n'aurait jamais existé ; et s'il n'avait pas été là encore, pendant dix ans, pour organiser le travail de propagande, pour

recueillir les observations [de l'enquête géolinguistique], pour classer les matériaux, pour mettre en état le résultat des études, je me demande comment la Société aurait pu vivre... [...]

L'abbé Lortie fut l'agent principal de toute l'organisation, l'archiviste qui veillait sur tous nos documents, le directeur qui prévoyait les difficultés et surmontait les obstacles [...]. Et il faudrait dire encore l'importante contribution qu'il apporta toujours à nos études philologiques, le temps qu'il y dépensa, la lumière que son esprit jetait dans nos débats.⁵⁷

Si Lortie s'est principalement consacré à l'organisation concrète de la Société et à la gestion de son enquête linguistique, il a aussi participé aux activités régulières du Comité d'étude et de rédaction du *Glossaire*, comme le rappelle Rivard quand il parle de son apport aux « études philologiques ».

Collaboration au sein du Comité d'étude et de rédaction du Glossaire

Ce Comité d'étude était chargé de seconder le secrétaire général dans toutes les tâches reliées à la rédaction du dictionnaire, depuis la cueillette de matériaux et leur classement jusqu'à la rédaction des articles, incluant de fastidieuses recherches dans une pléthore de dictionnaires et de glossaires français pour établir l'origine des emplois répertoriés. Lors du lancement du *Glossaire*, M^{sr} Camille Roy n'a pas manqué d'évoquer les séances de travail du Comité dont il a lui-même fait partie et de rappeler les noms de ses membres de la première heure :

J'ai pendant seize ans assisté tous les lundis [...] aux séances hebdomadaires du Comité d'étude. Et je ne songe pas maintenant, sans un peu de mélancolie, à ces soirées du lundi, où, de 1902 à 1918, pendant les années les plus laborieuses de l'organisation de la Société, et de son travail d'enquête, de dépouillement et de publication, se rencontrèrent autour de la longue table au tapis rouge, encombrée de dictionnaires, tant de collaborateurs déjà disparus [...].⁵⁸

Parmi la quinzaine de membres dont Roy mentionne le nom et les quelques autres que nous avons pu identifier parmi ceux qui ont apporté le soutien le plus régulier à Rivard et à Geoffrion, successivement secré-

57. Adjudor Rivard, « L'Abbé Lortie », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 11, n° 1, 1912, p. 164-165.

58. Camille Roy, « *Le Glossaire du parler français au Canada* », *Le Canada français*, vol. 18, n° 6, p. 380.

taires de ce Comité, sept étaient des prêtres de Québec ; outre Lortie et Roy, il s'agissait de J.-C.-K. Laflamme, Ch.-Octave Gagnon, Paul-Eugène Roy, Cyrille Gagnon et Adolphe Garneau.

Collaboration à titre de correspondants de l'enquête linguistique

Pour compléter le tableau de la collaboration riche et variée que la Société a reçu des prêtres et religieux canadiens à l'époque de son enquête linguistique, nous signalerons quelques-unes des nombreuses contributions qu'elle a reçues de ses collaborateurs locaux et correspondants régionaux, de façon à illustrer les différents types de documentation recueillis et les différentes phases de son enquête linguistique (libre, géolinguistique et lexicographique)⁵⁹.

La phase d'enquêtes libres. – Dès le début de son enquête, avant que Lortie ne parvienne à mettre en place le cadre des consultations géolinguistiques, la Société a pu compter sur l'initiative de plusieurs membres pendant une première phase libre de son enquête, dont le but était de recueillir « les diverses particularités du parler français au Canada⁶⁰ ». Plusieurs collaborateurs lui ont fait parvenir des relevés, dont les plus élaborés ont été publiés dans le *Bulletin du parler français*. C'est notamment le cas des relevés ethnolinguistiques que la Société a reçus de l'un de ses correspondants les plus enthousiastes et les plus réguliers ; il s'agit de l'abbé Vincent-Pierre Jutras de la région d'Arthabaska, dans le Centre du Québec.

Les contributions plus ponctuelles étaient dépouillées et les emplois relevés versés au fichier lexical du Comité d'étude. Parmi les collaborateurs qui se sont démarqués immédiatement, on peut entre autres nommer l'abbé Georges Bilodeau du Lac-Saint-Jean, l'abbé Alphonse Belles-Isles de la vallée de la Matapédia, sœur Marie-Irène (Jane Malbœuf) du couvent des sœurs de Sainte-Anne à Lachine ainsi que l'abbé François-Xavier Burque qui faisait des relevés dans le Madawaska.

La phase d'enquêtes géolinguistiques. À partir de 1904, l'enquête prendra une forme plus directive et elle sera destinée à vérifier la distribution géographique des particularités déjà recueillies par la Société. Cette étape devait permettre de comptabiliser, sur autant de fiches de synthèse, toutes les attestations régionales relatives aux emplois portés à l'attention des collaborateurs. Les nombreuses attestations récoltées ainsi de 1904 à

59. Pour une description plus détaillée de ces contributions, voir Louis Mercier, *op. cit.*, p. 199-227 (première phase), p. 263-322 (deuxième phase) et p. 330-344 (troisième phase).

60. Société du parler français au Canada, *op. cit.*, p. 12.

1906 résultent pour une très large part de la collaboration de prêtres et de religieux qui ont accepté de témoigner ou d'enquêter à titre de correspondants régionaux, ou encore qui ont fait du recrutement auprès des élèves des séminaires, collèges et autres maisons d'éducation avec lesquels ils étaient en contact ; nous en avons identifié près d'une quarantaine (voir Tableau 4).

Tableau 4 : Prêtres identifiés parmi les répondants de l'enquête géolinguistique (1904-1906)

S. Bélanger (Québec)	A. Dion (Portneuf)	C. Labrecque (Bellechasse)
S. Bélanger (Témiscouata, Kamouraska)	G. Dubé (Nicolet)	J.-C.-K. Laflamme (Dorchester)
G. Bilodeau (Lac-St-Jean)	L. Dumais (Kamouraska)	Frère E. Lambert (Montréal)
E. Brunet (Québec)	J.-N. Fauteux (Deux-Montagnes)	J.-B. Langlais (Matane)
Fr.-X. Burque (Madawaska, Nouveau-Brunswick)	E. Frenette (Chicoutimi)	Lepage (Québec)
E. Caron (Lotbinière)	C.-E. Gagné (L'Islet)	C.-M. Lesage (Chambly)
L. Carrier (Wolfe)	J. Gignac (Portneuf)	S. Lortie (Québec)
A.-A. Chamberland (Rimouski)	Godbout (Québec)	U. Marchand (Champlain)
C.-H. Charbonneau (Rimouski/Isle Verte)	P. Godbout (Beauce)	J. Mercier (Bellechasse)
Comtois (Trois-Rivières)	A. Gosselin (Bellechasse)	P.-A. Neveu (Rouville)
C.-J. Cyr (Madawaska, Nouveau-Brunswick)	P. Hébert (Montmagny)	Rioux (Rimouski)
	F.-X. Jeannotte (Terrebonne, L'Assomption)	E. Roy (Lévis)
	V.-P. Jutras (Arthabaska)	Vanier (Jacques-Cartier)

La phase d'enquêtes lexicographiques. – La troisième phase, amorcée en 1908, consistera à soumettre aux correspondants des articles provisoires pour en confirmer le contenu ou encore pour enrichir ou modifier ces articles en fonction de leurs commentaires. S'il est plus difficile d'identifier pour cette période les correspondants – dont le nombre diminue progressivement –, les noms retenus permettent de constater que la Société a conservé jusqu'à la fin de son enquête le soutien de nombreux prêtres et religieux (voir Tableau 5⁶¹), dont la proportion par rapport aux laïques semble augmenter. Les rapports d'enquête archivés montrent que certains d'entre eux, comme l'abbé Joseph-Alphonse Fortin du séminaire de Rimouski, lui ont apporté une collaboration pertinente et très soignée.

61. On remarquera qu'à cette étape-ci de l'élaboration de son glossaire, la Société a pu compter sur la collaboration d'Étienne Blanchard et de Napoléon Caron, deux prêtres qui, comme nous l'avons vu dans une section précédente consacrée aux contributions individuelles (voir 3.2.1. et 3.2.2.), avaient déjà une certaine expérience en matière de lexicographie.

**Tableau 5 : Prêtres identifiés parmi les répondants
de l'enquête lexicographique (1908-1922)**

Fr.-A. Baillargé (Verchères)	J. Ferland (Montmagny)	M. Lesage (L'Assomption)
S. Bélanger (Québec)	Ch.-E. Gagné (Kamouraska)	E. Lambert/frère Ephrem (Mont-St-Louis, Montréal)
É. Blanchard (Montréal)	A. Germain (Loretteville)	J. Malbœuf/sœur Marie-Irène (Montréal)
N. Caron (Yamachiche)	A. Gosselin (séminaire, Québec)	M.-J. Martineau, s.j. (Hochelaga)
É. Chartier (séminaire, St-Hyacinthe)	P.-L. Gosselin (Île d'Orléans)	P. Mayrand (Bagot)
Fr. Côté (Québec)	V.-A. Huard (archevêché, Québec)	Fr. Pelletier (séminaire, Québec)
A.-M. Daoust (évêché, St-Hyacinthe)	V.-P. Jutras (Arthabaska)	J.-E. Rochette (L'Islet)
L.-Z. Decelles (séminaire, St-Hyacinthe)	A. Lacasse (Montmorency)	C. Roy (séminaire, Québec)
E. Delamarre (Chicoutimi)	J.-C.-K. Laflamme (séminaire, Québec)	Saint-Denis (Chambly)
J.-J. Dubé (Québec)	J.-A. Fortin (séminaire, Rimouski)	
L. Dumais (Kamouraska)	D. Lamy (archevêché, St-Boniface, Manitoba)	

4.3.2. Deuxième période (1929-1944) : priorité au perfectionnement du français canadien

Une fois l'enquête terminée et le glossaire complété, les travaux du Comité d'étude de la Société ont rapidement été réorientés en fonction du second objectif de son programme, à savoir le perfectionnement du français canadien. Pendant cette deuxième période qui va de 1929 à 1944, le Comité est de taille réduite et n'a plus de correspondants ; principalement animé par Louis-Philippe Geoffrion (jusqu'à son décès en 1942) et Antonio Langlais, ainsi que par l'abbé Aimé Labrie, il travaillera essentiellement à la production de trois séries de feuillets intitulés *Corrigeons-nous*, qui ciblent tout particulièrement les anglicismes, mais où les innovations canadiennes et les dialectalismes ne sont pas épargnés. Cette documentation qui vise la formation de la jeune élite est adressée en priorité aux maisons d'éducation de l'ensemble du Canada français, comme le souligne Labrie en 1930, à titre de président de la Société :

[Nous préparons] une série d'études, qui ont pour objet de corriger, de préciser et d'enrichir notre vocabulaire. Nous destinons ces études à tous ceux qui ont à cœur de perfectionner leur langage, et plus particulièrement aux élèves des universités, des collèges classiques et commerciaux, des écoles normales et des classes supérieures de l'enseignement primaire. Elles paraissent en feuillets volants de quatre pages chacun. [...]

Chaque mois 25,000 petites feuilles prennent leur envol vers les quatre coins de la Province. Les plus aventureuses franchissent nos frontières et gagnent à tire-d'aile les unes les provinces maritimes, les autres l'Ontario ou les États-Unis. Un « gros voilier » va survoler la Saskatchewan à la grande joie de nos infortunés compatriotes de là-bas. Elles se posent un peu partout, chez le professionnel, chez le commerçant, sur le bureau du journaliste, de préférence, sur la table de l'écolier.⁶²

Pendant la même période, notamment à l'initiative de Labrie et de l'abbé Arthur Maheux, la Société travaille aussi très activement à la préparation et à la diffusion de vocabulaires bilingues visant la francisation des terminologies administratives, commerciales et sportives.

4.3.3. *Troisième période (1945-1962) : priorité à la description du français canadien*

Le décès de Labrie en 1944 entraîne la stagnation des travaux du Comité d'étude pendant quelques années, jusqu'à ce que d'autres figures viennent le réanimer de leur dynamisme, dont le jeune linguiste Gaston Dulong, et surtout le folkloriste Luc Lacourcière et M^{sr} Félix-Antoine Savard, qui sera président de la Société de 1952 à 1955. En accord avec Lacourcière, dont il partage l'intérêt pour la langue populaire et avec qui il a déjà fait des enquêtes de terrain en Beauce, dans Charlevoix et en Acadie, Savard encourage une réorientation du Comité vers des occupations de nature plus descriptive. Dès 1952, le Comité entreprend des travaux visant la mise à jour du contenu du *Glossaire* et prépare pour la *Revue de l'Université Laval* une chronique intitulée « Nouveau Glossaire ». La même année, un nouveau projet d'atlas est officiellement annoncé au *Troisième Congrès de la langue française*. Même si la Société n'a pas elle-même pu porter ces projets à terme, il est clair que l'appui de Savard a été important pour l'avenir des archives de folklore de Lacourcière et celui de l'atlas linguistique de Dulong.

Malgré l'intérêt qu'il porte à la description du français canadien, Savard est toutefois loin de se désintéresser du deuxième objectif de la Société, comme il le rappelle dans l'allocution prononcée à la soirée célébrant les noces d'or de cette institution :

S'il est consolant de voir se relever plus vivant que jamais l'esprit de curiosité et de science de nos lexicographes de 1902, nous n'oublions pas que le but second de nos fondateurs était

62. Aimé Labrie, « Allocution du président », *Le Canada français*, vol. 17, 1930, p. 472-473.

la correction de notre langue, et nous constatons que ce travail complémentaire du premier est plus pressant aujourd'hui qu'il ne l'était il y a cinquante ans.⁶³

À titre de président de la Société et toujours en 1952, il fera réinscrire dans les vœux du *Troisième Congrès de la langue française* la création d'un Office de la langue française au Canada, projet déjà inscrit dans les vœux du précédent congrès de 1937, mais resté sans suite. L'année suivante, il préparera et déposera un mémoire sur le sujet à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels de la Province de Québec (Commission Tremblay, mars 1953). Son mémoire très ambitieux portera non seulement sur la fondation d'un Office de la langue française, mais aussi sur la création d'un grand Office culturel du Canada français, deux institutions qui verront effectivement le jour en 1961, au tout début de la Révolution tranquille, la deuxième prenant le nom de ministère des Affaires culturelles.

Toujours à l'occasion du *Congrès de la langue française* de 1952, Savard prononce une conférence sur le rôle d'illustrateurs de la langue française que les écrivains canadiens-français sont appelés à jouer. Avec la publication de *Menaud maître-draveur*, de *L'Abatis* et de *La Minuit*, il a déjà acquis une notoriété littéraire qui l'autorise à donner son opinion personnelle sur le sujet, mais ce qu'il dit va tout à fait dans le même sens que la conférence donnée par Adjutor Rivard sur le même sujet au premier congrès de 1912 :

On confie à l'écrivain une certaine autorité sur la langue ; il doit se montrer digne de l'exercer. [...] L'honneur de l'écrivain c'est de choisir et de nous présenter le meilleur, le plus clair, le plus pur, le plus expressif, le plus conforme au génie de sa langue. [...]

Quelle attitude est-il souhaitable que prennent nos écrivains en face de cette langue populaire ? Je suis loin de croire qu'on doive toute l'accepter, telle quelle. J'ai en horreur les formes corrompues, les anglicismes mal digérés, les déformations nées de prononciations vicieuses, et toute la progéniture bâtarde qu'engendrent mollesse, incurie, vulgarité. Mais de là à rejeter avec hauteur le tout de cette langue, non ! Quand un chasseur d'outardes me dit que sur les battures du fleuve les femelles clanchent et les jars jargonnet, ce langage si précisément imagé et profond jusqu'aux origines latines et germaniques

63. Félix-Antoine Savard, « Allocution du président », dans *La Société du parler français au Canada, Études sur le parler français au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1955, p. 13-14.

m'enchanté et je me trouverais sot de me boucher les oreilles à si délectable et juste façon.⁶⁴

5. Conclusion

Au cours du XIX^e siècle, l'avenir de la langue française au Canada est devenu un objet de préoccupation de plus en plus important chez les lettrés canadiens-français, qu'ils ne manqueront pas de transmettre aux générations suivantes. Comme on vient de le voir, du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la Révolution tranquille, nombreux furent les religieux et les prêtres qui, comme d'autres représentants de l'élite, ont pris la plume pour s'engager ouvertement dans le mouvement collectif qui visait la sauvegarde du français comme élément patrimonial intimement lié à l'identité canadienne-française. Tous ne partageaient pas la même définition de l'objet patrimonial, ni le même point de vue à l'égard de l'usage canadien du français. Avec le recul du XXI^e siècle, on peut toutefois reconnaître que chacun des témoignages laissés par ces prêtres et religieux, nous aide aujourd'hui à mieux comprendre les éléments d'histoire qui ont façonné l'imaginaire collectif.

64. Félix-Antoine Savard, « L'Écrivain canadien-français et la langue française », dans *Troisième Congrès de la langue française au Canada, Québec, 18-26 juin 1952. Mémoires*, Québec, Les Éditions Ferland 1953, p. 270-271 et 273.